



Les dividendes ont toujours le gout du sang et des larmes

**Jeudi 8 mars 2012, Jacky Goeller technicien d'intervention à Orange,
a mis dramatiquement fin à ses jours.**

Jacky avait 58 ans, c'était un homme aux qualités humaines et professionnelles reconnues de tous.

Durant ses obsèques, lors des prises de paroles il a clairement été dit qu'il souhaitait que son geste
« serve pour ses collègues. »

Une nouvelle fois l'organisation du travail axé uniquement sur la productivité et les profits est mise
en cause. Nous sommes très éloignés des engagements pris par notre direction de

*« mettre l'humain au cœur de l'organisation, de donner aux salariés les moyens de
s'épanouir dans leur travail et d'exercer leur métier dans les meilleurs conditions. »*

Aujourd'hui il est impératif d'arrêter le déploiement et d'exiger le retrait de tous
les outils de flicage et de coercition (Optim, Géo localisation, Vérint, GRV...).

Soyons solidaires et mobilisés, le geste de Jacky ne doit pas rester sans suite !

1 suicide de plus c'est 1 suicide de trop

Nous vous appelons à une journée d'action et de grève

***Rassemblement
mardi le 27 mars 2012 à 10h00
DO EST rue Fritz Kiener à Strasbourg.***

Un préavis de grève couvrira l'ensemble des salariés Orange de la région Alsace.



FEDERATION NAT.
POSTALES ET DE TELECOMMUNICATIONS CGT

Union Régionale Alsace

104 route des Romains 67200 STRASBOURG ☎ 03 88 22 31 03 📠 03 88 75 51 05
✉ e-mail : cgt.ptt67@wanadoo.fr 🌐 site : http://perso.wanadoo.fr/cgtppt67

Strasbourg, le 20 mars 2012

France Télécom – Direction territoriale EST
Monsieur le Directeur
1, rue Fritz Kiener
67074 STRASBOURG CEDEX

Objet : préavis de grève reconductible.

Notre organisation syndicale dépose un préavis de grève régional reconductible, couvrant l'ensemble du personnel contractuel et fonctionnaire de France Télécom travaillant en région Alsace, à partir du **mardi 27 mars 2012**

A ce titre notre organisation revendique :

- Le respect de l'accord du 6 mai 2010 qui précise : « Il s'agit de mettre l'humain au cœur de l'organisation, de donner aux salariés le moyens de s'épanouir dans leur travail et d'exercer leur métier dans mes meilleures conditions. »
- L'arrêt des déploiements ou le retrait des outils de coercition et de flicage (Optim, Géo localisation, Vérint, GRV...)
- La mise en place d'une CA de proximité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Patrick MATHIS
Secrétaire régional Alsace
DS DT EST